Infolettre du SE-Unsa 67

03 88 84 19 19
www.se-unsa67.net

8 juin 2018

Vos droits sont en danger !

Mobilité, promotions… : vous connaissez le rôle des représentants du personnel dans les instances. **Ils défendent vos droits, vous représentent, vérifient, corrigent, interviennent pour vous défendre, dans tous les moments-clés de votre carrière.**

Les dernières propositions du gouvernement remettent fondamentalement en cause le fonctionnement de ces instances : il propose la suppression des compétences des commissions paritaires (CAP) et remet en cause l'existence des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT). **Laisser l'agent seul devant son employeur. Supprimer le paritarisme. Détériorer les droits des agents. Pour l'UNSA c'est inacceptable !** ICI

Pour être informé·e au jour le jour des évolutions des chantiers Fonction publique en cours avec le gouvernement, demandez le suivi.

Changer de département

Les ineat/exeat seront à l'ordre du jour de la CAPD du **14 juin**. Faites-nous parvenir le double de votre demande.

Mouvement

> Prochaine échéance le 14 juin : validation des maintiens **et 2ème phase informatisée.**
Notre rubrique mouvement : **ICI**.

Le SE-Unsa représente ses adhérents à toutes les étapes du mouvement : adhérez en profitant de l'adhésion anticipée !

Ouvertures, réouvertures : 14 juin !

Au CTSD du 14 juin, toutes les écoles verront leur situation réétudiée et pourront prétendre à une ouverture ou à une réouverture si les effectifs le justifient en regard à la grille des seuils. C'est un engagement du DASEN.
Pensez à compléter votre fiche de suivi et à nous la retourner jusqu'au 11 juin !
En savoir plus…

EMF : faisons le bilan

Ce questionnaire a pour but d'effectuer un état des lieux de la réalité de vie des PEMF, nationalement et dans notre département.
Participer à l'enquête EMF **ICI**

Conseiller pédagogique : l'enquête

Pour le SE-Unsa, au-delà de simples acteurs de la formation, les conseillers pédagogiques sont au cœur du dispositif du développement professionnel des enseignants. C'est avec les acteurs de la formation que vous êtes que l'avenir de l'École doit s'écrire.
Participer à l'enquête destinée aux Conseillers Pédagogiques ICI
Pour transmettre des informations à nos représentants qui siègent au conseil de formation le 21 juin écrivez directement à seunsa67.formation@gmail.com

Archivage des documents de l'école

La fin de l'année approche et une tâche importante trop souvent remise doit être effectuée. Alors que peut-on mettre dans la poubelle de tri ? Que doit-on archiver et pendant combien de temps ?

En savoir plus…

Hors classe et classe ex'

La CAPD qui validera la hors classe et classe ex' aura lieu le **5 juillet**. (

Accès à la hors classe :

Pour comprendre : Hors classe 2018, mode d'emploi. Le suivi du SE-Unsa, c'est **ICI**
Les avis des IEN devraient être prochainement consultables sur I-Prof : Le tutoriel **ICI.**

Accès à la classe exceptionnelle :

Pour comprendre : Classe ex, mode d'emploi**.** Le suivi du SE-Unsa, c'est **ICI**

Parcoursup… violent révélateur de la compétition scolaire !

Parcoursup est actuellement au cœur des polémiques. L'avis du SE Unsa **: ICI**

Vous aussi, rejoignez le SE-Unsa !

Adhérez maintenant, payez l'an prochain ! Votre adhésion sera valable dès aujourd'hui et toute l'année scolaire 2018/2019 **ICI**

Notre équipe, nos compétences, nos permanences : **ICI**

Suivez-nous ! se-unsa67.net

Vous ne souhaitez plus recevoir notre infolettre ? Dites-le nous par retour de mail.